

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Période complémentaire chasse blaireaux

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 02/05/2023 22:09

Bonjour je suis pour la période complémentaires de la chasse du blaireaux en effet cela permet de le régulé avant qu'il occasionne dmteop de dégât dans les culture